



Newsletter août 2012

Bonjour,

Par cette newsletter, nous souhaitons vous communiquer diverses informations dans plusieurs domaines qui peuvent vous être utiles :

Rappel :

Une rencontre est proposée aux électrosensibles le dimanche 9 septembre dans le département des Yvelines. Si vous souhaitez y participer, merci de nous le signaler pour que nous vous indiquions les horaires et le lieu.

Ce sera l'occasion de faire le point sur les avancées récentes, de vous présenter nos projets et d'échanger sur les moyens d'aller mieux et de faire reconnaître notre problème...

Des pistes pour aller mieux

Pouvoir faire en sorte d'aller mieux, rétablir un seuil de tolérance « gérable », est une priorité pour pouvoir revivre et ne pas seulement survivre. En vous sentant mieux, vous serez en mesure d'agir pour la reconnaissance de votre problème et plus généralement de lutter contre la pollution et ses conséquences. Deux nouvelles vous y aideront car elles vont dans le sens d'une prise en charge globale et adéquate de l'hypersensibilité électromagnétique.

- L'Association romande ARA diffuse une [traduction en français de la Directive pour le diagnostic et le traitement des problèmes de santé et des maladies liés aux champs électromagnétiques \(syndrome CEM\) adoptée par l'Association médicale autrichienne](#). Ce document, ainsi que ceux que vous trouverez également à la [rubrique INFORMER – Documents utiles, PEUVENT vous être utiles dans vos démarches \(médecin traitant, médecin du travail, sécurité sociale...\)](#).

Il privilégie une approche physiologique des troubles avec des analyses biologiques. Il précise notamment en pointant le rôle probable du stress oxydatif/nitrosatif, une prise en charge avec la réduction des expositions en premier point, une approche globale, holistique et privilégiant la complémentation nutritionnelle et tout particulièrement les antioxydants naturels.

Dans l'attente d'un code spécifique de l'OMS, il recommande aux médecins le classement en code Z58.4 – exposition à des radiations (pour les expositions professionnelles un autre code existe).

Il popularise des recommandations en terme de niveaux d'exposition de longue durée (plus de 4 jours) qui paraissent compatibles avec ce que peuvent expérimenter les électrosensibles. De telles recommandations remettent à leur place les détracteurs qui veulent faire croire que l'apparition de troubles serait impossible à de si faibles niveaux en comparaison aux normes officielles (voir aussi plus bas).

- **Une unité de médecine environnementale ouvre ses portes à la clinique du Parc à Castelnau le Lez près de Montpellier dans l'Hérault.** Elle regroupe plusieurs spécialités : nutritionniste, neurologue et pneumologue. Elle vise à prendre en charge notamment les patients atteints d'hypersensibilité électromagnétique ou chimique, ainsi que de fibromyalgie.
Contact : 04 67 33 12 19. [Plus de détails](#) en pièce jointe.

Des clés pour comprendre

- Si nous sommes atteints de troubles de santé, qui modifient profondément notre vie personnelle, sociale, affective et professionnelle, ce n'est pas la faute à « pas de chance ». C'est que nos personnes ont subi des stress tels que la capacité de nos organismes à les réguler a sans doute été dépassée jusqu'à devenir ingérable dans le quotidien pour les personnes les plus sensibilisées. Le rôle du stress oxydatif induit par les champs électromagnétiques est de plus en plus mis en lumière même si ce n'est pas le seul phénomène explicatif. L'effet protecteur des antioxydants et la complémentation nutritionnelle (minéraux, vitamines, oméga3, papaye fermentée...) semblent être des pistes intéressantes. **Vos retours d'expérience en la matière nous intéressent.**
- Au premier chef des agents stresseurs qui nous atteignent, des expositions électromagnétiques chroniques, répétées et /ou intenses sont à pointer. Malheureusement, la reconstitution de l'historique de nos expositions est extrêmement difficile. Ceci est d'autant plus vrai qu'à notre connaissance, il n'existe aucun dispositif de surveillance médicale à grande échelle (suivi des incidents d'exposition, des troubles déclarés, des personnes vulnérables...). [Il est regrettable qu'un tel réseau, pourtant décidé dès 1997 dans le domaine professionnel n'ait jamais été mené à bien.](#) Pourquoi ?
- Bien sûr, cette capacité de régulation des stress environnementaux varie selon les individus et dépend de leur accumulation (polluants chimiques, métaux lourds, agents physiques, stress émotionnel...), mais les normes d'exposition sont loin d'assurer un « niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé de la population » tel que requit par la loi ? Lorsqu'on étudie [la manière dont ces normes sont définies](#), on se rend facilement compte qu'elles ne concernent absolument pas les expositions à long terme, que les facteurs de sécurité paraissent fantaisistes et que les effets autres que thermiques sont tout simplement ignorés.

Comprendre pour agir

A quoi sommes-nous exposés ? Pourquoi réagit-on aux champs électromagnétiques ? Dans l'urgence, comment se protéger et se soigner pour aller mieux ? Quelles solutions pour minimiser les séquelles et leurs conséquences sociales et professionnelles ? Comment rendre notre environnement vivable pour tous ? ...

Autant de questions sur lesquelles nous devons réfléchir et que nous devons poser aux scientifiques, médecins, politiques et à la société toute entière.

Vos idées ou remarques, vos expériences et toute information pertinente sont les bienvenues. Alors [rendez-vous sur le forum](#) ou lors de rencontres à l'image de celle du 9 septembre, que nous essayerons d'organiser progressivement.

Rendez-vous ANSES

Nous vous informons que l'ANSES organise une journée scientifique ayant pour sujet « Radiofréquences : de la mesure d'exposition à la recherche d'effets biologiques »

Elle aura lieu le Mardi 25 septembre 2012 à la Maison internationale, Cité internationale universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan - Paris 14e. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 septembre !

Inscription en ligne et programme complet sur le site de l'Anses ici : <http://www.ansespro.fr/rencontres-scientifiques/>

Pour mémoire, notre travail au sein du comité de dialogue de l'ANSES nous a permis d'obtenir de l'ANSES le lancement de recherches exploratoires inédites auxquelles nous serons associés.

Ainsi, parmi les études retenues seront lancés deux projets directement liés à la problématique de l'hypersensibilité, pour lesquels notre contribution a permis l'émergence. Il s'agit du développement d'un dosimètre adapté à notre problématique, sur la base de l'appareil conçu par un membre du collectif (plus d'informations sur demande) et d'un travail de description du "tableau clinique", notamment par recueil et analyse des témoignages oraux de plusieurs centaines d'électrosensibles.

Nous rejoindre

Si vous avez un peu de temps et de motivation pour faire du bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe du collectif des électrosensibles de France
www.electrosensible.org